

RESTER VIVRE CHEZ VOUS C'EST POSSIBLE

NOTRE MISSION, VOUS ACCOMPAGNER
POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
RHÔNE ET GRAND LYON



avec

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

ADAPTER SON LOGEMENT

POUR RESTER VIVRE CHEZ SOI

Je n'arrive plus
à accéder à ma
baignoire

J'ai du mal à
monter les escaliers

Je veux rester
dans ma maison

J'ai peur de
tomber

« Adapter son logement » de quoi parle-t-on ?

C'est le remplacement d'une baignoire par une douche, l'installation d'une barre d'appui, d'un monte-escalier, de volets roulants, etc.

Mais, il s'agit surtout de prendre soin de soi, d'être dans la prévention, de se projeter pour adapter son logement pour demain, de le rendre confortable, accessible et sécurisé, pour y rester le plus longtemps possible.

Bien vieillir chez soi, ça se prépare.

LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

- 1 - S'informer auprès de l'Espace Conseil France Rénov'** : par téléphone (04 37 48 25 90) ou à l'occasion des permanences d'accueil de proximité
- 2 - Éligible à Ma Prime Adapt' ?** Choisir un accompagnateur pour les demandes d'aides financières
- 3 - Définir un programme de travaux adapté à vos besoins** et solliciter des devis
- 4 - Réaliser les travaux** avec les accords des financeurs
- 5 - Obtenir le paiement des aides financières**

DES AIDES LOCALES

Votre communauté de communes ou d'agglomération peut sous conditions prendre en charge une visite conseil à domicile et accorder une aide financière aux travaux.

*Les aides financières présentées sont susceptibles d'évoluer (taux et plafonds au 1er janvier 2025)



AIDES À DOMICILE ET PRESTATIONS SOCIALES

- **Maison du Rhône**

www.rhone.fr

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Contactez votre commune



TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR AMÉLIORER VOTRE CONFORT D'HIVER OU D'ÉTÉ

Contactez votre Espace Conseil France Rénov'



AUTRES FINANCEURS : caisses de retraites, mutuelles de santé, fonds sociaux, fondations

LES AIDES POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT

EN FONCTION DE VOS RESSOURCES ET DE VOTRE NIVEAU D'AUTONOMIE OU D'INVALIDITÉ

Ma Prime Adapt' (MPA)

- Avoir plus de 60 ans
- Etre propriétaire occupant ou locataire du parc privé
- Etre accompagné par un opérateur agréé par l'Anah
- Justifier de revenus modestes ou très modestes selon :
<https://france-renov.gouv.fr/bareme>



*Finance 50% ou 70% du montant des travaux HT plafonnés à 22 000€
Les travaux subventionnés ouvrent droit à une TVA à taux réduit de 10%**

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

- Avoir plus de 60 ans et être en situation de perte d'autonomie (GIR 1 à GIR 4**)



Finance certaines dépenses nécessaires pour rester à votre domicile ou pour résider en établissement médico-social.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) RHÔNE - via la Maison Départementale des Pers. Handicapées (MDPH)

LE DÉPARTEMENT

- Etre dans une situation de handicap qui génère une difficulté pour réaliser des activités de la vie quotidienne

Finance les dépenses des aides humaines ou techniques, pour l'aménagement de votre logement ou de votre véhicule, etc.

Le crédit d'impôt : ce dispositif fiscal est susceptible d'évoluer chaque année



- Avoir plus de 60 ans et être en situation de perte d'autonomie (GIR 1 à 4**) ou avoir un taux d'invalidité d'au moins 50%
- Justifier de revenus intermédiaires selon :
<https://france-renov.gouv.fr/bareme>

*Aide fiscale de 25% du montant des dépenses plafonnées à 5 000€ pour une personne seule ou 10 000€ pour un couple**

** Le GIR (Groupe Iso-Ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne de plus de 60 ans évalué par un professionnel de santé : du GIR 1 qui est le niveau de perte d'autonomie le plus élevé au GIR 6 qui correspond à une autonomie complète.

COMMENT TROUVER DES PROFESSIONNELS ET ÊTRE CONSEILLÉ ?

- **Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire (CRIAS)** : Une équipe avec des ergothérapeutes qui conseillent les seniors, les aidants et les professionnels sur les aides techniques et les travaux.
Exemples d'aides techniques : barre de transfert, déambulateur, lit médicalisé
- ?
- Pourquoi un ergothérapeute ?** C'est un professionnel paramédical. Son expertise permet d'identifier les aménagements nécessaires pour vous offrir la plus grande autonomie possible dans votre logement.
- **Annuaire d'entreprises ou d'artisans** sur la région disposant du label Handibat / Silverbat ou Pros de l'accessibilité
- !
- Ne répondez pas aux démarcheurs et faites appel à des professionnels de proximité et de confiance**



PAR OÙ COMMENCER ? VOTRE ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Les Espaces Conseils France Rénov' (ECSR) sont des lieux d'information, de conseil et d'accompagnement pour la rénovation de l'habitat. Les informations et les conseils sont gratuits, neutres et personnalisés.

Les Espaces Conseils France Rénov' sur votre territoire :
france-renov.gouv.fr

- **Agence Locale de la Transition Energétique (ALTE 69)**
04 37 48 25 90 (tapez 2)
alte69.org



 **RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS !**

- **SOLIHA Rhône et Grand Lyon**
04 37 28 70 20
rhonegrandlyon.soliha.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
RHÔNE ET GRAND LYON

